

Supplément au Toninfa - Mai 2012

Budget 2012

SUBVENTIONS

<i>ODEL :</i>	450€
<i>Gymtonin</i>	500€
<i>Sté Chasse</i>	800€
<i>Amstramgram</i>	800€
<i>SPA</i>	150€
<i>Gueules rouges</i>	120€
<i>Voyages</i>	
<i>des collégiens</i>	600€

TOTAL : 3 420 €

TAXES LOCALES

La commission des finances a proposé les taux qui suivent au conseil municipal qui les a adoptés pour l'année 2012 :

Taxe Habitation : 5.50%
Foncier bâti : 7.03%
Foncier non bâti : 44.24%

PRODUIT ATTENDU :

Env. 186 000 €

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, la taxe d'habitation a été majorée cette année. Mais, promesse tenue, avec un taux à 5.5 %, Saint Antonin demeure toujours dans le « TOP 5 » des communes les moins taxées du département.

La 148° commune sur 153 est taxée à 7.7 % ! Nous avons encore de la marge!

« COMMUNE »

BUDGET

FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>	
Intitulé	Montant (€)
Charges à caractère général	258 700
Charges de personnel	272 600
Charges de gestion courante	62 120
Charges financières (intérêts d'emprunts)	9 153
Dépenses imprévues	40 000
Virement à l'investissement	114 188
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	756 761
<u>Recettes</u>	
Atténuation de charges	10 000
Produits des services	58 300
Impôts et taxes	306 500
Dotations et participations	177 510
Autres produits	41 900
Amortissements	326
Report excédent 2011	162 225
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	756 761

INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>	
Opérations	Montant (€)
Restes à réaliser toutes opérations	141 528
Nouveaux crédits	219 506
Emprunts (Capital)	28 889
Dépenses imprévues	5 000
Amortissements	326
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	395 249
<u>Recettes</u>	
Restes à réaliser toutes opérations	88 000
Nouveaux crédits	96 800
Dotations et fonds divers	42 733
Affectation	45 345
Virement de la section fonctionnement	114 188
Excédent de 2011	8 183
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	395 249

Dépenses

Intitulé	Montant (€)
Charges à caractère général	64 900
Charges de personnel	40 000
Charges de gestion courante	13 500
Charges financières (intérêts d'emprunts)	400
Dépenses imprévues	8 000
Virement à l'investissement	48 777
Amortissements	24 000
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	199 577

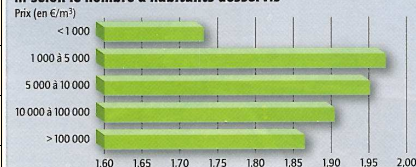
Recettes

Produits des services	126 800
Autres produits	7 780
Amortissements	15 000
Report excédent 2011	49 997
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	199 577

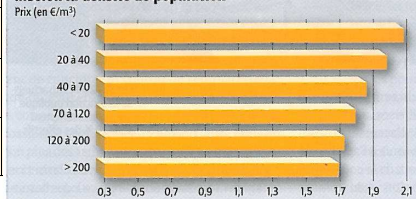
**Eau potable : 1,90 €/m³,
assainissement : 1,72 €/m³**

Prix de l'eau potable en 2009...

... selon le nombre d'habitants desservis



... selon la densité de population



Source : SISPEA (Onema) - DDT(M) - 2009

Données chiffrées et graphiques extraits du magazine « Maires de France » d'avril 2012.

Le prix moyen de l'eau au plan national était donc en 2009, quasiment le double de celui que nous appliquons pour une consommation annuelle de 120 m³.

Dépenses

Opérations	Montant (€)
Restes à réaliser toutes opérations	5 192
Nouveaux crédits	47 727
Emprunts (Capital)	1 700
Participations	8 000
Dépenses imprévues	7 000
Amortissements	15 000
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	201 575

Recettes

Restes à réaliser toutes opérations	5 192
Dotations et fonds divers	6 650
Affectation	81 194
Virement de la section fonctionnement	48 777
Amortissements	24 000
Excédent de 2011	35 762
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	201 575

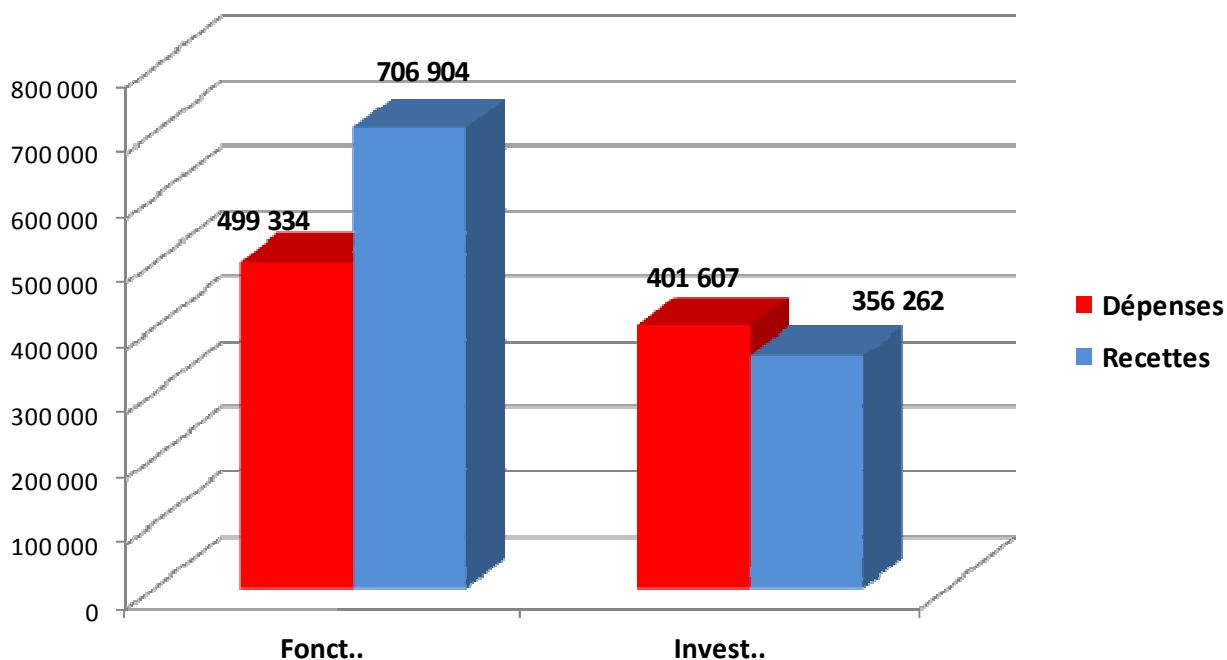
QUELQUES UNES DES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES DANS LE BUDGET 2012

- Abris pour scolaires
- Réfection court de tennis
- Climatiseurs mairie
- Parvis chapelle—2^e tranche
- Aménagement chemin des Estelles (ancienne route d'Entrecasteaux)
- Aménagement du chemin des Vieilles
- Poursuite de l'équipement de l'ADSL (aires détente - sports - loisirs) du square Jean fustier
- Débroussaillage des chemins de Salgues et des des Estelles
- Acquisitions de terrains « ER » (emplacements réservés) du PLU (création des stations d'épurations, aménagement des aires de tri sélectif, confortement de l'aire de pique-nique, sentier piétonnier vers le chemin du petit train, etc.)
- Extension et rénovation sur le réseau d'eau potable.

Le compte administratif 2011

- Le compte administratif constitue le compte rendu de la gestion budgétaire du maire (ordonnateur) pour l'exercice écoulé.
 - Le conseil municipal examine le résultat de l'exercice budgétaire, le compare à celui établi en parallèle par le comptable du Trésor Public [*le percepteur*] et délibère.
 - Le maire quitte la salle lors du vote, car il ne peut être juge et partie.
- Ci-dessous les données finales du CA de l'année 2011

BUDGET COMMUNE



BUDGET EAU

